

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CLARAC
Séance du 30 octobre 2025

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 031-213101470-20251030-2025_28-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 23 octobre 2025

Présent(s) : ANDRIEU Marie-José, BRISCADIEU Thierry, BRU Frédéric, CAPARROS Pierre, COURTEILLE Miguel, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, REULET Yves, SAJOUS ELIZADE Béatrice, TESSARI Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à : MANENT-MANENT Jean-Paul, SAJOUS ELIZADE Béatrice

Absent(s) excusé(s) : BASS Véronique, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, MURE Marianne, RECURT Myriam,

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : ANDRIEU Marie-José

Nombres de membres en exercice :	15
Nombres de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	13
Votes Pour :	13
Votes Contre :	0
Abstention :	0
Procuration :	2
Absent :	4

Objet : Décision modificative n° 4- Paiement salaire fin d'année

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 615221 / 001	Bâtiments publics		16 000.00
012 / 64111 / 001	Rémunération principale	200.00	
012 / 6413 / 001	Personnel non titulaire 1	12 000.00	
012 / 6450 / 001	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 800.00	
	Total	16 000.00	16 000.00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus
Le Maire,
MANENT-MANENT Jean-Paul


